



UNION DES CONSTRUCTEURS  
IMMOBILIERS

Paris, le 25 février 2008

## Une maison pour 15 euros par jour

**Signataire le 21 février dernier de la charte pour la primo-accession à la propriété, l'UCI-FFB s'est engagée à mobiliser son réseau d'adhérents, première organisation professionnelle de construction immobilière en France, pour favoriser le succès de ce dispositif**

**En tant que première organisation professionnelle représentante des métiers de construction immobilière, l'UCI-FFB a signé le 21 février dernier la charte pour la primo-accession en maison pour 15 euros par jour, mise en place à l'initiative de Madame Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville.**

L'UCI-FFB **salue la mise en place d'un tel dispositif** qui favorise l'accès à la propriété de ménages à revenus modestes (entre 1 500 euros et 2 000 euros) désireux de devenir propriétaire pour la première fois de leur vie et qui ne pourraient y parvenir sans une telle mesure. Grâce à lui, ils y parviendront pour une somme comparable au montant d'un loyer mensuel (450 euros, soit 15 euros par jour maximum), grâce, notamment à l'aide à l'accès social à la propriété des collectivités locales et l'accès au PASS-FONCIER permettant le portage du terrain durant la période de remboursement du bâti.

*« Nous sommes au contact de ménages de plus en plus nombreux désireux d'acquérir leur résidence principale mais qui ne peuvent rassembler le budget nécessaire pour faire construire. Nous sommes donc particulièrement sensibilisés à cette problématique et nous nous sentons concernés de près par la politique sociale d'accès à la propriété voulue par le gouvernement.*

*C'est la raison pour laquelle, nous avons répondu favorablement à l'appel de Madame Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville, pour relever, aux côtés de l'ensemble des parties (collectivités territoriales et établissements bancaires notamment), ce nouveau défi de « **construction sociale de qualité** ». », comme le souligne Henry Beaugiraud, Président de l'UCI-FFB.*

*« Notre réseau me semble **tout à fait prêt à relever ce triple challenge d'une maison au coût maîtrisé, agréable à vivre et économe en énergie** (-10% vs. la réglementation thermique en vigueur comme l'exige le cahier des charges immobilier). Certains de nos constructeurs ont déjà beaucoup travaillé dans ce sens avec la réalisation de maisons respectueuses de l'environnement et accessibles à tous sur le plan budgétaire (La Bonne Maison Maison Phenix, La Maison Bioclimatique Villa Soleil, ou encore les 31 maisons environnementales du Lotissement les Hauts de Feuilly Groupe MCP Promotion). Nous avons donc une **avancée considérable** en la matière, et il nous incombe de continuer à diffuser de telles bonnes pratiques auprès de nos membres. »*

Par ailleurs, l'UCI-FFB s'est engagée à **promouvoir le dispositif auprès de l'ensemble de ses membres** afin de contribuer efficacement à la réussite du projet et atteindre les objectifs fixés (5 000 dans un premier temps et 20 000 à terme). Les 550 constructeurs de maisons individuelles sur l'ensemble du territoire national peuvent donc être une force de proposition essentielle auprès des collectivités territoriales et des établissements bancaires.

*« Il est important de rappeler le **rôle central des collectivités locales**, souligne Henry Beaugiraud. Ce sont elles en effet qui attribuent l'aide d'accès social à la propriété qui conditionne l'obtention du PASS-FONCIER et qui **peuvent mettre à disposition les terrains constructibles, à un coût modéré**. Afin qu'elles puissent jouer leur rôle de prescripteur, nous formulons le vœu, pour la pleine réussite de ce projet, de pouvoir faire rentrer ces maisons dans le quota de 20% de logements sociaux (cf. article 55 de la loi SRU) ».*

### Repères

L'UCI-FFB est l'organisation professionnelle rassemblant l'ensemble des acteurs de la construction immobilière (constructeurs de maisons individuelles, promoteurs immobiliers et aménageurs-lotisseurs) au sein de la Fédération Française du Bâtiment. Lieu d'échanges et de dialogue entre adhérents, elle a pour mission de défendre les intérêts de leurs métiers, et impulser et diffuser efficacement les bonnes pratiques professionnelles.

Elle a mis en place une stratégie de développement durable et est adhérente au Comité 21.

**1961** : date de création

**700** adhérents en France (vs. 200 en 2003), soit **+250%** en 4 ans :

- **550** constructeurs de maisons individuelles
- **150** promoteurs immobiliers

**80 000** logements / an

**janv. 2007** : adoption d'une stratégie de développement durable et adhésion au Comité 21 ([www.comite21.org](http://www.comite21.org))

**sept. 2007** : participe au Grenelle de l'environnement

Adresse : UCI-FFB (Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment)  
7/9 rue La Pérouse 75016 Paris - Tél. : 01 40 69 51 86

[www.uci-ffb.fr](http://www.uci-ffb.fr)



UNION DES CONSTRUCTEURS  
IMMOBILIERS

### Contacts presse

Olivier Burot

Secrétaire Général de l'UCI-FFB

Tél. : 01 40 69 51 86

Karine Chanabier

Soleil Communication

[karine@soleil-communication.com](mailto:karine@soleil-communication.com)

Tél. : 06 60 82 71 61